

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 octobre 2012

# La filière automobile : comment relever les défis d'une transition réussie ?

## Déclaration du groupe de la coopération

L'avis sur la transition de la filière automobile constitue un défi pour le CESE tant il est ardu de projeter une problématique dans le long terme quand, au moment même de cette réflexion, les entreprises et les salariés de cette filière souffrent, doutent et ont besoin de réponses à très court terme.

Cet avis s'inscrit pleinement, et avec acuité, dans les réflexions que le CESE avait développées dans le cadre de l'avis sur la compétitivité : l'exemple du secteur automobile illustre, en effet, à quel point notre économie a besoin d'un secteur industriel fort et que celui-ci ne peut se développer sans :

- un rapport de force favorable sur le plan international, à la fois sur le plan monétaire, en terme de politique douanière et de définition de normes ;
- une capacité à pérenniser et développer les PME et ETI françaises, avec des moyens accrus de renforcement de fonds propres, d'innovation, ainsi qu'une fiscalité pesant moins sur le travail et une stabilité des règles tant en matière fiscale que sociale ;
- une stratégie industrielle européenne articulée avec la stratégie française, et donc une Europe moins soucieuse du droit de la concurrence ou des seuls consommateurs mais engagée vers plus d'harmonisation fiscale et sociale, comme socle d'une économie forte au service des travailleurs et citoyens européens.

La filière automobile constitue une « étude de cas » particulièrement intéressante car elle est particulièrement impactée par des changements de paradigmes que nos économies ont à traiter :

- la globalisation, nos industries devant produire et vendre dans des marchés ouverts et mondialisés ;
- la prise de conscience écologique, c'est-à-dire à la fois la finitude des ressources (énergie et matières premières) et l'impact environnemental des activités humaines.

Équilibré et lucide, l'avis pointe des divergences fortes sur les choix stratégiques de ce secteur.

Pour finir, le groupe de la coopération souhaite insister sur la proposition de la création d'une véritable filière par une meilleure distribution de la valeur ajoutée entre les acteurs et surtout par la coopération entre les entreprises de services et les entreprises industrielles. Le recul des marques françaises sur notre marché intérieur

interroge en effet l'efficacité de la coopération entre les sous-traitants, les constructeurs et la distribution.

Par ailleurs, le développement de nouveaux usages, ainsi que la gestion de la fin de vie des véhicules sont des gisements d'innovation et d'emplois derrière lesquels toute la filière doit s'impliquer pour que notre pays prenne l'avance nécessaire pour renforcer un secteur industriel déterminant pour notre économie.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.